OFFICE DE TOURISME
DE SAINTES ET DE LA SAINTONGE
2, PLACE SAINT-PIERRE 17100 SAINTES
05 46 74 23 82 - www.saintes-tourisme.fr

OFFICE DE TOURISME DE SAINTES ET DE LA SAINTONGE	COMITÉ DE DIRECTION Séance du 24 Mars 2021

Date de convocation : 18 Mars 2021

Délibération n°2021-5

Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 16
Votants : 19
Pouvoirs : 3
Dont un pouvoir de :
Frédéric ROUAN à Alexandre GRENOT
Pierre DUMONT à Pascal DUC
Jérémy LABORDE à Frédéric SAINT-POL

OBJET : Validation programme et tarifs individuels 2021 des activités estivales de l'EPIC « Office de Tourisme de Saintes et de la Saintonge » - Gabare et E-Boats applicable du 25 Mars 2021 jusqu'au 31 Décembre 2021

REÇU
31 MARS 2021
Sous-Préfecture
de SAINTES

L'an deux mil vingt et un, le 24 Mars, le Comité de direction de l'EPIC « Office de Tourisme de Saintes et de la Saintonge », convoqué à 18h, s'est réuni en visio-conférence, sous la Présidence d'Alexandre GRENOT, Président.

Présents : Mesdames, Messieurs, Véronique ABELIN-DRAPRON, Jean-Marc AUDOUIN, Laurence BEGEY, Anne CHATEL, Marie-Line CHEMINADE, Pascal DUC, Alexandre GRENOT, Olivier HAVET, Françoise LIBOUREL, Daniel DE MINIAC, Evelyne PARISI, Gérard PERRIN, Monique POTEL, Agnès POTTIER, Frédéric SAINT-POL, Gaby TOUZINAUD.

Absents : Mesdames, Messieurs, Anne DESPLAT, Jérémy LABORDE, Christophe ROSSIGNOL, Jean-Christophe DOREAU, Pierre DUMONT, Frédéric ROUAN, Stéphane TAILLASSON.

Secrétaire de séance : Mme Monique POTEL.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles R.2221-2 et suivants, R.2221-22 et R.2221-28,

Vu le Code du Tourisme et notamment les articles L.133-4, R.133- 1, R.133-10 et R.133-13,

Vu les statuts de l'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) « Office de Tourisme de Saintes et de la Saintonge » et notamment les articles 6 et 9,

Considérant que l'EPIC « Office de Tourisme de Saintes et de la Saintonge » a une activité de commercialisation de services touristiques et forfaits pour laquelle il dispose d'une immatriculation et d'une garantie financière,

Considérant que l'EPIC « Office de Tourisme de Saintes et de la Saintonge » commercialise à destination de la clientèle individuelle des activités qu'il gère comme la gabare et les bateaux électriques,

Considérant que l'EPIC « Office de Tourisme de Saintes et de la Saintonge » doit se doter d'une grille tarifaire pour commercialiser ses activités en 2021,

REÇU

31 MARS 2021

Sous-Préfecture
de SAINTES

Il est proposé au Comité de Direction :

- d'approuver le programme des activités Gabare et E-Boats ci-joint pour la clientèle individuelle pour l'année 2021,
- d'approuver la grille tarifaire des activités Gabare et E-Boats ci-jointe pour la clientèle individuelle applicable à compter du 25 Mars 2021 et jusqu'au 31 Décembre 2021,
- d'autoriser :
  - l'EPIC « Office de Tourisme de Saintes et de la Saintonge » à appliquer les tarifs réduits des activités quand cela est nécessaire et après accord de la direction (opérations commerciales et marketing, partenariats commerciaux avec des structures institutionnelles, des sites de visites ou des prestataires touristiques dans le cadre des pass réductions existants par exemple),
  - l'EPIC « Office de Tourisme de Saintes et de la Saintonge » à accorder des gratuités pour la Gabare et les E-Boats, tout public confondu selon les situations mentionnées dans la grille tarifaire et après accord de la direction,
- de charger la directrice de l'EPIC « Office de Tourisme de Saintes et de la Saintonge » de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer à cet effet tout document nécessaire.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2021

❖ GABARE « VILLE DE SAINTES »

Du Lundi 14 juin au Jeudi 16 septembre 2021

BALADE DES GABARIERS

- Lundi : départ à 11h et à 15h00
- Mardi, jeudi, vendredi et samedi : départs à 15h00 et à 16h30
- Mercredi : départ à 15h00

BALADE CONTEE

- Lundi : départ à 16h30

BALADE PIRATE

- Mercredi : départ à 16h30. Départ supplémentaire à 11h en Août

Grille des départs

Dates	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Lundi 14 Juin	11h00 Gabariers		11h00 Pirate En aout				
Au	15h00 Gabariers	15h00 Gabariers	15h00 Gabariers	15h00 Gabariers	15h00 Gabariers	15h00 Gabariers	REPOS

Jeudi 16 septembre	**16h30** Contée	**16h30** Gabariers	**16h30** Pirate	**16h30** Gabariers	**16h30** Gabariers	**16h30** Gabariers	

REÇU
31 MARS 2021
Sous-Préfecture de SAINTES

Programme Journées du Patrimoine

BALADE DES GABARIERS - Durée 1h

- **Départ à 14h30 et 16h30 - Gratuit**

>> Possibilité d'ajouts ou de retraits de créneaux sur toute la période de fonctionnement 2021 en fonction de l'activité, de la demande, de la météo et des contingences techniques.

❖ BATEAUX ÉLECTRIQUES « E-BOATS »

Du Samedi 3 Juillet au Dimanche 5 Septembre 2021

Ouvert tous les jours
De 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00

>> Possibilité d'ajouts ou de retraits de créneaux sur toute la période de fonctionnement 2021 en fonction de l'activité, de la demande, de la météo et des contingences techniques.

TARIFS 2021

TARIFS 2021 DES ACTIVITÉS POUR LA CLIENTELE INDIVIDUELLE				
Activité	**Durée**	**Client / Catégorie**	**Type tarif**	**Tarif 2021**
BALADES EN GABARE « VILLE DE SAINTES »				
Balade des Gabariers	1h00	Adulte	Plein tarif	8 € par personne
Balade des Gabariers	1h00	Adulte	Tarif réduit	7 € par personne
Balade des Gabariers	1h00	Enfant de 3 à 12 ans	Plein tarif	6 € par personne
Balade des Gabariers	1h00	Enfant de 3 à 12 ans	Tarif réduit	5 € par personne
Balade Contée	1h00	Adulte	Plein tarif	8 € par personne
Balade Contée	1h00	Adulte	Tarif réduit	7 € par personne
Balade Contée	1h00	Enfant de 3 à 12 ans	Plein tarif	6 € par personne
Balade Contée	1h00	Enfant de 3 à 12 ans	Tarif réduit	5 € par personne
Balade pirate	1h30	Adulte	Plein tarif	9 € par personne
Balade pirate	1h30	Adulte	Tarif réduit	8 € par personne
Balade pirate	1h30	Enfant de 3 à 12 ans	Plein tarif	7,50 € par personne
Balade pirate	1h30	Enfant de 3 à 12 ans	Tarif réduit	6,50 € par personne

Toutes balades	1h ou 1h30	Enfant moins de 3 ans	Gratuit	0 € par personne
Gabare	1h ou 1h30	- Demande de lots écoles et associations de la CDA de Saintes, - Accompagnateur groupe de 6 pers. ou plus en situation de handicap, - Actions de promotion, éductours, accueil presse ou influenceur, - Geste commercial ou remboursement client en cas de problème technique, - Personnel ou agents de la Ville, de la CDA et de l'OT en lien avec l'activité.	Gratuit	0 € par personne
LOCATION DES BATEAUX ELECTRIQUES E-BOAT				
E-boat	Location 40 mn	Bateau de 5 places	Plein tarif	25 € par bateau
E-boat	Location 40 mn	Bateau de 5 places	Tarif réduit	20 € par bateau
E-boat	Location 1h	Bateau de 5 places	Plein tarif	34 € par bateau
E-boat	Location 1h	Bateau de 5 places	Tarif réduit	29 € par bateau
E-boat	Location 40 mn	Bateau de 8 places	Plein tarif	30 € par bateau
E-boat	Location 40 mn	Bateau de 8 places	Tarif réduit	25 € par bateau
E-boat	Location 1h	Bateau de 8 places	Plein tarif	40 € par bateau
E-boat	Location 1h	Bateau de 8 places	Tarif réduit	35 € par bateau
E-boat	40 mn ou 1h	- Actions de promotion, éductours, accueil presse ou influenceur, - Geste commercial ou remboursement client en cas de problème technique, - Personnel ou agents de la Ville, de la CDA et de l'OT en lien avec l'activité.	Gratuit	0 € par personne

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,
valide l'ensemble de ces propositions par :

- 19 voix Pour
- 0 voix Contre
- 0 Abstention

Ainsi clos et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Le Président de l'Etablissement Public
Industriel et Commercial « Office de
Tourisme de Saintes et de la Saintonge »,
Alexandre GRENOT

REÇU
31 MARS 2021
Sous-Préfecture
de SAINTES